

LE MONDE
J U R A I D I Q U E

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 19, numéro 5

4^s

Fraser Milner Casgrain Un cabinet d'avant-garde



Norbourg, règlement historique

Quelques membres de l'équipe du groupe de droit commercial à Montréal

De gauche à droite : Marc Lemieux, Charles Spector, Claude Morency (associé directeur), Mathilde Carrière, Mylany David, Joey Mastrogiuseppe, Constantine Kyres, Ann Bigué, Mylène Henrie, Stéphane Teasdale, Guy Paul Allard, Stephen Lloyd et Barbara Farina

■ Heenan Blaikie recrute 16 avocats à son bureau de Paris

■ Le Barreau du Québec satisfait du Rapport Bastarache



Derrière 3 lettres, un grand nom.

Si la nouvelle identité reflète un nouveau souffle et une attitude encore plus dynamique, elle témoigne également de l'expertise et du leadership qui ont fait notre solide réputation.

fmc-avocats.com

Fraser Milner Casgrain S.E.N.C.R.L.



FMC, toujours à l'avant-garde

L'économie chancelante, le faible taux de transactions et d'autres facteurs conjoncturels ont éprouvé plus d'un cabinet d'avocats. Qu'à cela ne tienne, FMC a relevé ces défis avec brio et continue d'être à l'avant-garde dans la prestation de services juridiques au Québec.

Déjà fort de l'expérience de quelque cinquante avocats à Montréal, le groupe de droit commercial du cabinet s'est agrandi en 2010 avec l'arrivée de plusieurs nouveaux avocats et associés dans divers domaines de spécialité dont ceux du droit autochtone, du droit de l'environnement et du droit minier. La direction du groupe, bien assumée par Stephen Loyd pendant plusieurs années, est aujourd'hui confiée à deux co-leaders, Stéphane Teasdale et Charles Spector.

Parmi les nouvelles recrues en 2010, notons l'arrivée de Marc Lemieux, qui s'est joint en mai à titre de chef du groupe des services financiers à Montréal. Antérieurement associé dans un autre grand cabinet national, Marc était passé chez Gaz Métro à titre de vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif. Il revient à la pratique privée pour conseiller les



*Chefs du groupe de droit commercial à Montréal
De gauche à droite : Stéphane Teasdale (co-chef), Charles Spector (co-chef)
et Claude Morency (associé directeur).*

grandes institutions financières québécoises et canadiennes et les entreprises dans le cadre d'opérations financières.

Ann Bigué, une autorité reconnue en droit au-



*Félicitations et Hommages à
Fraser Milner Casgrain*

tochtone, en droit de l'énergie et en droit des ressources naturelles, a joint les rangs de FMC en septembre 2010 et assume conjointement la direction du groupe national de droit autochtone du cabinet avec un associé de Calgary. Puis, en octobre 2010, Katherine Peacocke et Julie D. Gagnon, pratiquant toutes deux en droit des affaires, ont joint FMC à titre d'associées.

L'année 2010 a également été le théâtre de plusieurs grandes transactions pour les avocats de FMC. Dans le secteur de l'énergie, l'équipe de Charles R. Spector et Mylany David a piloté des dossiers de grande envergure au Québec dont le développement et le financement de plusieurs projets éoliens. Le groupe de droit de l'énergie de FMC figure d'ailleurs parmi les chefs de file au Canada dans les éditions 2010 du Chambers Global Guide et du Canadian Legal LEXPERT Directory.

Les avocats de FMC ont également représenté avec succès Boralex Inc. dans la privatisation du Fonds de revenu Boralex Énergie et dans un important litige relié à la transaction devant la Cour supérieure. De plus, l'équipe de fusion et acquisition a récemment conseillé Consolidated Thompson Iron Mines (CLM) dans le cadre de son acquisition annoncée par Cliffs Natural Resources pour 4,9 milliards \$.

En financement, FMC a représenté la société qui gèrera dorénavant le stationnement du futur hôpital de l'université McGill en obtenant, pour la première fois au Québec, un accord de financement sur le marché des débentures pour l'hôpital. Au Canada, Tembec a également retenu les services de l'équipe de financement et valeurs mobilières de FMC pour clôturer un placement privé de billets de premier rang garantis d'une valeur de 255 millions US.

Plusieurs associés du cabinet se sont également mérités des mentions enviabiles en 2010. Notons par exemple Joey Mastrogiuseppe, qui figure dans l'édition 2010 du Canadian Legal Lexpert® Directory parmi les meilleurs avocats en droit du divertissement au Canada ou encore Norman Issley et Stéphane Teasdale qui figurent dans le prestigieux répertoire 2010



*Leaders en énergie, droit autochtone et droit minier
De gauche à droite : Mylany David et Ann Bigué*

Who's Who Legal ainsi que dans l'édition 2011 du Best Lawyers in Canada comme avocats de premier plan dans le domaine du droit de la franchise. L'édition 2011 du Best Lawyers in Canada recommande également Charles R. Spector dans le domaine des fusions et acquisitions.

La relève du groupe de droit commercial de FMC est fort prometteuse avec les nominations de Guy Paul Allard et Mylène Henrie à titre d'associés du bureau de Montréal et celle de Mylany David qui s'est méritée le prix Étoile montante 2010 de CREW Montréal (Commercial Real Estate Women), qui a pour mission de promouvoir le succès des femmes dans le domaine immobilier commercial. FMC a aussi été nommé l'un des meilleurs employeurs de Montréal pour l'année 2010.

Finalement, 2010 a marqué une année déterminante pour l'image de Fraser Milner Casgrain. En effet, le cabinet a dévoilé sa nouvelle identité à l'automne à la suite d'une décision stratégique de rafraîchir son image. Une vaste campagne publicitaire multimédia et un site



Quelques membres du groupe des services financiers à Montréal
De gauche à droite : Joey Mastrogiuseppe,
Marc Lemieux (chef de groupe)
et Barbara Farina.

Web au design entièrement repensé ont été lancés simultanément afin de mieux refléter l'évolution de ses activités et de réaffirmer son engagement clair envers ses clients et ses membres.

Katherine Peacocke se joint au groupe de droit commercial de FMC à Montréal

Fraser Milner Casgrain, l'un des principaux cabinets d'avocats canadiens en droit des affaires et en litige est fier d'accueillir Katherine Peacocke à titre d'associée au sein du département de droit commercial. Avec plus de 25 ans de pratique, Katherine se spécialise dans l'achat et la vente d'entreprises, le financement, la faillite et l'insolvabilité ainsi qu'en droit immobilier commercial. Avant de se joindre à FMC, Mme Peacocke a été chef adjointe du service juridique de l'une des sociétés ouvertes les plus importantes au Canada, pour par la suite devenir associée d'un cabinet d'avocats de renom, où elle a principalement agi pour des entreprises du secteur financier, manufacturier et de services.

« Nous sommes très heureux d'accueillir Katherine au sein de notre groupe de droit commercial, » affirme Claude Morency, associé directeur du bureau de Montréal de FMC. « Parmi l'un des groupes les plus actifs de la province, notre équipe offre énormément d'expérience à l'industrie, et le précieux savoir-faire de Katherine va non seulement nous profiter et renforcer notre équipe déjà accomplie, mais va aussi apporter une valeur exceptionnelle à nos clients et notre société dans son ensemble. »

WISE, BLACKMAN SENCRL ÉVALUATION D'ENTREPRISES • JURICOMPTABILITÉ

Depuis 1979, nos professionnels d'expérience assistent les communautés juridiques à travers le Canada et les États-Unis en leur fournissant des opinions indépendantes sur la valeur d'entreprises et de valeurs mobilières et la quantification de dommages économiques, dans le contexte de :

- **Recours collectifs**
- **Dommages-intérêts**
- **Conventions entre actionnaires**
- **Contrefaçon de propriété intellectuelle**
- **Conversion en société ouverte ou fermée**
- **Litige fiscal**
- **Expropriation**
- **Pertes de bénéfices**
- **Oppression des actionnaires**
- **Attestations d'équité («fairness opinions»)**

Contactez, en toute confidentialité :

Richard M. Wise, FCA, CA•EJC, FEEE, FASA, MCBA, Arb.C
Gerald S. Blackman, CA, CBA, CFE
Catherine Tremblay, DPA, CA, EEE, ASA
Jean-Philippe Langevin, CA, CFA, EEE
Drew S. Dorweiler, MBA, CPA•ABV, EEE, ASA, CBA

Édifice de la Banque Royale du Canada, 1 Place Ville-Marie, Bureau 3430, Montréal H3B 3N6
Tél (514) 875-8100 • www.wiseblackman.com

Norbourg, avocats et cabinets impliqués dans le règlement avec l'AMF

EN DEMANDE:

1. Les recours collectif Vezina et Pellemans:
Jacques Larochelle (Jacques Larochelle Avocat Inc.)
Serge Letourneau, Suzanne Gagné (Letourneau Gagné SENCRL)
2. Le recours des 138 investisseurs contre le Fonds d'Indemnisation des services financiers de L'Autorité (l'AMF)....connu comme le recours Perfolio:
Marc-André Gravel (Gravel Bernier Vaillancourt, avocats)
3. Le recours collectif Ouimet c La CDPQ:
Marc-André Gravel (Gravel Bernier Vaillancourt, avocats)

EN DÉFENSE:

1. Le recours collectif Vezina et Pellemans:
 - (A) L'Autorité des marchés financiers:
Heenan Blaikie SENCRL SRL
Gary D. D. Morrison
Bernard Jolin
Benoit Bourgon
Frédéric Massé
Jean-François Bienjonetti
Daniel Dumais
Sébastien Caron
Karen Rogers
 - (B) Beaulieu Deschambault SENCRL et Rémi Deschambault:
Nicholl Paskell-Mede
Jo-Anne Demers
Carole Samuel
 - (C) The Northern Trust Company, Canada:
Osler
Silvana Conte
Carine Bouzaglou
 - (D) KPMG SRL - SENCRL
Ogilvy Renault
Hélène Lefebvre
Michel G. Sylvestre
Claudia Déry

- (E) Société de fiducie Concentra
Blake Cassels Et Graydon SENCRL SRL
Robert J. Torralbo
Sébastien Guy
 - (F) Martin Daigneault, À's qualité de liquidateur, Ernst & Young
Borden Ladner Gervais SRL
Marc Duchesne
Isabelle Desharnais
 - (G) Gilles Robillard, À's qualité de syndic des sociétés défenderesses faillies, RSM Richter
Gowling Lafleur Henderson
Denis St-Onge
Patrice Benoit
2. Le recours des 138 investisseurs contre le Fonds d'Indemnisation des services financiers de L'Autorité (l'AMF)....connu comme le recours Perfolio:
L'Autorité des marchés financiers (pour le Fonds d'indemnisation des services financiers)
Stein Monast
Genevieve Cotnam
Maud Rivard
 3. Le recours collectif Ouimet c La CDPQ:
La Caisse de dépôt et placement du Québec
Fasken Martineau
Alain Riendeau

M. Mario Albert assumera l'intérim de Jean St-Gelais à l'AMF

M. Jean St-Gelais ayant été nommé sous-ministre du Revenu du Québec, c'est M. Mario Albert, bien connu du monde financier depuis plusieurs années, responsable entre autre de la distribution des produits, qui assumera l'intérim.

Indian Residential Schools

Adjudication Secretariat

Secrétariat d'adjudication

des pensionnats indiens

cherche des candidats pour
OFFRIR DES SERVICES D'ADJUDICATION

Le Secrétariat d'adjudication des pensionnats indiens (SAPI), l'administrateur du Processus d'évaluation indépendant (PEI), requiert les services d'au plus vingt-cinq (25) entrepreneurs indépendants pour agir à titre d'adjudicateurs afin d'examiner les réclamations et de présider les audiences.

Deux (2) demandes de proposition (DP) seront publiées par l'entremise du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG). La première sollicite des soumissions de fournisseurs autochtones. La seconde sollicite des soumissions de fournisseurs non-autochtones.

Pour plus de renseignements sur le PEI, consultez la Convention de règlement à l'adresse suivante : www.reglementpensionnatsindiens.ca et www.iap-pei.ca

Pour soumettre une proposition :

Les personnes et les entreprises souhaitant proposer leurs services peuvent obtenir tous les détails pertinents et les documents relatifs aux DP par l'entremise du SEAOG, soit le site Web du **MERX** (www.merx.com). **Les DP seront disponibles de la fin janvier au début mars 2011.**

Les individus ou entreprises pourront ensuite chercher les documents relatifs aux DP sous le ministère des **Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) :**

- **Services d'adjudication – Marché réservé aux entreprises autochtones**
- **Services d'adjudication**

Il n'y a pas de frais pour télécharger les documents à partir du SEAOG – MERX.

Pour des questions, veuillez communiquer avec :

- **Mélanie Regimbald par téléphone au 613-949-9850 ou par courriel (melanie.regimbald@irsad-sapi.gc.ca)**
- **Kristian Smith par téléphone au 613-949-9837 ou par courriel (kristian.smith@irsad-sapi.gc.ca)**

Canada

Volume 19, numéro 5

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.avocat.qc.ca/lemondejuridique/
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Alain Michon
Photos Pro-Multi+ inc.

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2011 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

FMC, toujours à l'avant-garde	3
Norboung, avocats et cabinets impliqués dans le règlement avec l'AMF	6
Heenan Blaikie recrute 16 nouveaux avocats à Paris	9
Bonnes Tables de Montréal Olympe Versini invitée du restaurant Nuances <i>Par Xavier et Claire Vuitton</i>	10
Décès de Me Marc J. Laurin de Stikeman Elliott <i>Me André Roy</i>	14
In Memoriam	16
Langlois Kronström Desjardins procède à la nomination de quatre nouveaux associés	16
Dossier Madoff, l'argent est récupéré en partie	17
Récupération de 580 G US\$ dans l'affaire Madoff	20
McCarthy Tétrault nomme 31 nouveaux associés	22
Me Christian Meighen joint McCarthy Tétrault	25
Lancement de la nouvelle image nationale de Miller Thomson SENCRL	26
Deux spécialistes des marques de commerce chez Fasken Martineau lancent un livre	28
Say-on-Pay: How Early Filers Are Responding	29

StenoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes...
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique...**

***vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions au jour le jour
encore plus rapidement grâce à notre système AUDI-O-NET.***

- Sténographes officiels • français, anglais, bilingue • Mémoire & Annexes • Cour d'Appel & Suprême du Canada
- Transcriptions de cassettes • Copie de cassettes • Prise de vidéo • Vidéo conférences • Dépôts par téléphone
- Salle d'interrogatoire • Délai urgent & jour le jour • format condensé/index de recherche

Recevez via Internet ou sur disquette vos transcriptions format condensé avec index de recherche.
 (Aucun logiciel nécessaire)

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5 • Un seul numéro : (514) 288-1888
Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenofac@stenographe.com

Heenan Blaikie recrute 16 nouveaux avocats à Paris

Heenan Blaikie a le plaisir d'annoncer que le 1^{er} janvier 2011, 16 nouveaux avocats ont rejoint son bureau de Paris. Ce développement particulièrement significatif survient un peu plus d'un an après le lancement des activités de Heenan Blaikie à Paris.

Les avocats qui nous rejoignent faisaient partie du bureau parisien d'un autre important cabinet international, et comprennent Mes Jean-François Mercadier, T. Alexander Brabant, Pascale Gallien, Anne-Sylvie Vassenaix-Paxton, Ali Boroumand et Karen Leclerc, associés, accompagnés de 10 avocats collaborateurs.

Heenan Blaikie - Paris s'inscrit ainsi parmi les principaux cabinets d'avocats d'affaires internationaux implantés en France. Le bureau interviendra en droit des affaires – droit commercial, fusions-acquisitions, capital investissement, financement et restructurations – ainsi qu'en contentieux et arbitrage international, tout en mettant l'accent sur les marchés internationaux et les relations commerciales avec l'Afrique, l'Europe et l'Amérique.

Roy L. Heenan, associé fondateur du cabinet Heenan Blaikie et président du Conseil d'administration, expose les raisons qui ont milité en faveur de cette expansion significative. « Le volume de nos affaires en Europe et en Afrique croît à un rythme tel que nous devons disposer de capacités plus importantes à Paris. Cette expansion constitue une étape cruciale de notre stratégie de croissance internationale. Elle permettra à nos clients de bénéficier des services de 16 excellents juristes qui les assisteront dans leurs activités et leur développement en Europe et en Afrique et offrira à la clientèle française un lien direct avec un des plus importants cabinets d'avocats au Canada ».

« Les avocats de notre bureau de Paris ont été choisis parce qu'ils partagent la culture du cabinet, axée sur l'excellence des services ».

Jean-François Mercadier, associé-gérant du bureau de



Guy Tremblay, coassocié directeur et Jacques Bouchard Jr., Directeur des affaires internationales chez Heenan Blaikie

Paris, traduit bien l'enthousiasme des nouveaux avocats parisiens de Heenan Blaikie. « Dès les premiers contacts avec nos amis de Heenan Blaikie, nous avons été frappés par la culture et les valeurs de ce cabinet qui accordent une importance prépondérante à la collaboration et la souplesse. Lors de nos échanges, nous avons très vite été séduits par les projets que nous pourrions réaliser ensemble. En choisissant Heenan Blaikie, nous avons la certitude que cette décision sera à l'avantage de notre clientèle ».

« Heenan Blaikie a plus d'une corde à son arc. Le cabinet possède un esprit d'entreprise qui lui confère l'audace d'explorer sans cesse de nouveaux marchés. Les cultures française et anglaise et les traditions de droit civil et de common law y coexistent harmonieusement et seront renforcées par l'arrivée de notre équipe. Dans une économie mondialisée, ces atouts déterminants ont motivé notre choix ».

Depuis sa création, Heenan Blaikie connaît une progression continue et compte maintenant plus de 550 avocats et professionnels exerçant dans ses neuf bureaux canadiens, son bureau de Paris et son bureau de représentation à Singapour. Le cabinet offre des services de premier ordre en droit des affaires, en droit du travail et de l'emploi, en litige, en droit fiscal, en propriété intellectuelle et en droit du divertissement.

Bonnes Tables de Montréal

Festival Montréal en Lumières¹
Du jeudi 24 février au dimanche 27 février 2011

Olympe Versini invitée du restaurant Nuances²

Par Xavier et Claire Vuitton

A lors que cet automne sept cents étudiants d'Harvard se sont battus pour assister à un cours de physique intitulé « Science et Cuisine : de la haute cuisine à la science des matières molles »³, de nombreux chefs se démarquent des modes « chimiques » et opèrent un retour en arrière pour retrouver, naturellement, l'essence du goût, des goûts, au travers de produits authentiques. Olympe Versini incarne à merveille cette tendance qui sublime ainsi une cuisine familiale, simple et généreuse où le maître mot est « plaisir ».

Dans l'ambiance feutrée de son dernier restaurant la Casa Olympe,⁴ au 48 rue Saint George dans le IXe arrondissement de Paris, cette femme chef parle avec enthousiasme de sa cuisine, de ses expériences gastronomiques et de sa prochaine participation au Festival Montréal en Lumière à l'occasion duquel elle s'installera pour quelques jours au restaurant Nuances.

Olympe Versini est une autodidacte. Bien que née dans une famille d'avocats, en 1973, à l'âge de 23 ans, elle ouvre son premier restaurant à Paris dans le quartier Montparnasse, le Restaurant d'Olympe. C'est un succès immédiat avec une très prometteuse première étoile décernée par le guide Michelin. Les clients font la queue jusque dans la rue pour goûter les plats gourmands d'Olympe. La terrine de légumes, les raviolis de homard ou encore la salade d'écrevisses aux artichauts deviennent vite des plats mythiques, incontournables du répertoire d'Olympe. Plébiscitée de toute part, elle anime à la fin des années soixante-dix des émissions de radio et de télévision en direct, écrit des chroniques hebdomadaires pour de nombreux journaux et partage ses secrets dans d'appétissants livres de cuisine aujourd'hui épuisés.

Parallèlement, Olympe voyage afin de faire découvrir sa cuisine et de trouver de nouvelles sources d'inspiration. Sa carte s'enrichit au fil de ses pérégrinations. Apparaissent alors au menu le thon au lard mi-cuit au tamari, les rav-

NUANCES

l'éveil des sens



Jean-Pierre Curtat
Chef exécutif
Nuances

Du 24 au 27 février, le restaurant Nuances recevra avec faste la chef Olympe Versini, qui vous fera découvrir la cuisine du réputé restaurant parisien Casa Olympe.

From February 24th to 27th, Nuances will roll out the red carpet for our guest chef Olympe Versini who will delight you with dishes from the famed Parisian restaurant Casa Olympe.

LA GRIFFE D'UN MAÎTRE | Quand la gastronomie devient grand art, une signature s'impose. Et celle de notre chef, appuyée par la cote Cinq Diamants pour une onzième année consécutive, est gage de l'expérience culinaire hors du commun vécue au restaurant Nuances du Casino de Montréal. Finesse et créativité s'allient aux vins d'exception pour révéler l'une des meilleures tables de Montréal.

SIGNED BY A MASTER | Here, haute cuisine is high art. Here, executed with passion and finesse, culinary chefs-d'oeuvre have earned rave reviews and a five-diamond rating for the eleventh year in a row. Here, the art of blending fine food and fine wines is, quite simply, glorious. Here is Nuances Restaurant, at the Casino de Montréal.

RÉSERVATION | 1 800 665.2274 (poste 2708) | 514 392.2708



iolis de canard, le thon cru au gingembre et les lamelles de bœuf aux girolles et à la coriandre. En 1983, elle ouvre deux restaurants à Saint Barthélémy dont l'un est alors considéré comme le meilleur restaurant des Antilles, avant, en cinq plus tard, de créer le premier « Bar à Tapas » de Paris. Puis, deux ans après, elle prouve que l'on peut faire de la bonne cuisine à la commande pour 600 personnes par jour à des prix légers, en créant les « Virgin Café » d magasins Virgin Mégastores de Paris, Marseille et Bordeaux. De ses diverses expériences naissent le poulet bananier, la coquille saint Jacques à la noix de coco et le hamburger de saumon autant de nouveaux plats qui s'ajoutent aux classiques d'Olympe.

En 1993, après ces années d'hyperactivités et de découvertes Olympe Versini opère un tournant décisif en ouvrant la Casa Olympe à Paris. Laisant de côté la course aux étoiles et les contraintes qu'elle implique, elle décide de re-

trouver sa cuisine et surtout les gourmands qui viennent s'attarder avec plaisir à sa table. Elle réinvente alors la cuisine de bistrot. L'intitulé des menus de son restaurant, « La cuisine du bon sens », traduit parfaitement son état d'esprit. S'il n'y a pas d'extravagance dans les intitulés des plats qui paraissent parfois traditionnels, la surprise est dans l'assiette, où les saveurs sont sublimes.

Avec des produits authentiques parfaitement sélectionnés et son parcours culinaire, elle parvient à trouver des accords parfaits, qui ne peuvent laisser les papilles indifférentes. Son menu carte propose ses plats favoris et des plats « canailles », empruntés à la cuisine de bistrot qu'elle revisite non sans audace. On y retrouve ses classiques avec la galette de farine de châtaignes, œuf poché, beurre fondu, mais aussi une excellente cocotte de légumes au lard, les croustillants de boudin, le thon au lard et aux oignons et sa célèbre épaule d'agneau (pour deux trois personnes). Sa cuisine est conviviale et généreuse, parsemée de notes ensoleillées trahissant son amour des

Coups de cœur

Chez Noeser

Depuis 1988 le chef alsacien Denis Noeser officie en famille à Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans une très jolie demeure, il propose une cuisine traditionnelle alsacienne, qu'il enrichit de ce que lui inspire les produits du Québec. Ainsi, notamment, de septembre à la mi-octobre, vous pourrez y savourer un menu conçu autour de la pomme québécoise. Un menu spécial « Saint-Valentin » est également proposé. Ce restaurant est un endroit où il fait bon s'attabler, l'accueil étant très sympathique. Attention, il faut apporter son vin, mais en cas d'hésitation sur le choix du vin, il est possible de demander préalablement conseil à l'œnologue du restaurant via le site internet.

Chez Noeser - 236 Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu – Montérégie
(450) 346 0811
Site web : www.noeser.com

Coups de cœur

Le Margaux

Ce petit restaurant au décor sobre de l'avenue du Parc est une adresse à retenir. Son chef, français d'origine, propose une cuisine gourmande librement inspirée des classiques de la cuisine française « du Sud-Ouest », où le canard est roi. La table d'hôte, alléchante, permet aussi de savourer les produits du terroir québécois parfaitement mis en valeur. Les cuissons sont impeccables et le personnel très sympathique. Très bon rapport qualité-prix. A ne pas rater, lorsque c'est à la carte : le trio d'escargots.

Le Margaux - 5058 avenue du Parc
Montréal, QC - H2V 4G1-(514) 448 1598
Site web : www.lemargaux.com



Olympe Versini

produits du terroir (et notamment corse) et sa culture personnelle. Superbe !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, qu'Olympe Versini évoque son futur passage à Montréal et son premier séjour au Québec. Bien entendu la cuisine qu'elle proposera au restaurant Nuances pendant le festival portera sa marque et ses goûts habituels. Mais elle entend aussi innover en tirant parti des saveurs et du gibier du Québec. Elle voyagera avec sa farine de châtaigne, mais compte bien s'attarder sur les marchés et chez les producteurs de produits du terroir québécois. Au programme, très certainement, les croustillants de boudin, les raviolis de crabes, homards ou langoustines. Sa grande capacité d'adaptation et sa curiosité lui autorise une belle marge de manœuvre gastronomique qui séduira sans aucun doute les plus fins gourmets.

Un seul conseil réservez vite votre soirée lors de son passage au restaurant Nuances, qui s'annonce comme un événement exceptionnel.

A noter.

La célèbre Brasserie « Alexandre Et fils » recevra du 7 au 11 février 2011 dans le cadre de sa semaine du goût, Caroline Rostang, fille du grand chef étoilé Michel Rostang. Elle dirige aujourd'hui plusieurs restaurants parisiens et viendra à Montréal accompagnée l'un de ses chefs -deux étoiles au guide Michelin, tout de même ! – qui proposera un menu gastronomique. A ne pas manquer non plus !

Alexandre et fils

1454 rue Peel, Montréal (Québec) H3A 1S8

Tel. (514) 288-5105

www.chezalexandre.com/

¹ Festival Montréal en Lumière, 17 au 27 février 2011, www.montrealenlumiere.com

² Nuances, Casino de Montréal, 1 Avenue du Casino, tél. (514) 392-2708

³ Courrier international, n°1051-1052 du 22 décembre 2010 au 5 janvier 2011, « Les sorciers des fourneaux font salle comble », Devra First, p.59.

⁴ Casa Olympe, 48 rue Saint George, Paris Ixe, tél. : 01 42 85 26 01, info@casaaolymp.com

LA COUPOLE

Par affaires.
Pour le plaisir!

RESTAURANT LA COUPOLE
1325, Boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)

MENU MIDI À PRIX FIXE • MENU DÉCOUVERTE
MENU AVANT MATCH ET AVANT SPECTACLE • ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Le restaurant La Coupole de l'hôtel Le Crystal
1325, boulevard René-Lévesque Ouest

514.373.2300

Décès de Me Marc J. Laurin de Stikeman Elliott

Me André Roy, associé directeur du bureau de Montréal



C'est avec une profonde tristesse que je vous annonce le décès de notre ami de longue date et associé, Marc Laurin, qui a livré une longue et courageuse bataille contre le cancer.

Marc est né le 23 février 1953 et a fait ses études en droit à l'Université de Sherbrooke. Il a été reçu au barreau en 1979 et a travaillé comme conseiller juridique interne auprès du Canadien Pacifique jusqu'à ce qu'il se joigne au cabinet en juillet 1983. Il est devenu associé le 1er février 1988, a été co-chef du groupe du litige du milieu des années 90 jusqu'en 2001 et a également dirigé notre groupe du droit de la construction. Marc a participé à de nombreux cas d'arbitrage et de médiation au long de sa carrière et son travail remarquable dans ce domaine a permis l'établissement de notre groupe d'arbitrage international. Homme brillant et posé, Marc faisait preuve de créativité et de pragmatisme dans la résolution des problèmes et avait, de plus, un grand esprit d'équipe. Il était également très apprécié de ses clients, avec qui il établissait d'excellentes relations.

Dans sa vie personnelle, Marc était un grand voyageur, un fin gourmet et un connaisseur de vins averti. Au bureau de Montréal, il était connu comme le géant au grand coeur. De bon caractère et facile d'approche, il était toujours prêt à enseigner à ses collègues et à les aider, et il appréciait toujours l'aide qu'on lui donnait. De Marc, nous étions toujours assurés d'avoir un mot gentil, une note de remerciement et parfois même un petit cadeau. Il était vraiment un grand homme, mais par-dessus tout, Marc était un homme de famille. Sa

femme, ses deux enfants et ses quatre petits-enfants étaient le centre de sa vie.

En février 2010, le bureau de Montréal a organisé une campagne de financement en son nom. Notre but était de faire don à l'hôpital Royal Victoria d'un appareil d'ablation de tissus mous Acculis (l'appareil médical qui avait servi à traiter le cancer de Marc). Les gens (associés, avocats, employés et amis) ont répondu à notre appel en si grand nombre et avec tant de générosité que nous avons non seulement pu amasser assez d'argent pour acheter l'appareil, mais avons également été en mesure de créer un fonds afin d'aider les patients qui ne peuvent payer les frais de traitement. Marc était visiblement très ému par ce geste, qui n'était en fait que notre façon à nous de le remercier de nous avoir tant touchés.

Marc nous manquera tous énormément, et nous n'oublierons jamais sa gentillesse, son altruisme et la grande détermination dont il a fait preuve dans son combat contre le cancer.

Nous désirons transmettre nos plus sincères condoléances à son épouse Claudette Couture et à ses enfants, Chantal et Christian, ainsi qu'à ses quatre petits-enfants adorés.

Tu vas nous manquer, cher ami!

André

It is with great sorrow that I announce that our long-time friend and partner, Marc Laurin, passed away today after a long and courageous battle against cancer.

Marc was born on February 23, 1953 and studied Law at the Université de Sherbrooke. He was called to the bar in 1979 and worked as in-house counsel at Cana-

dian Pacific until he joined the firm in July 1983. He became a partner on February 1st, 1988, was co-head of the Litigation Group from the mid-nineties to 2001, and also headed our Construction Law Group. Marc participated in numerous commercial arbitrations and mediations throughout his career and his extensive work in this area greatly contributed to establishing our International Arbitration Group. A brilliant man with great composure, Marc was creative and pragmatic when solving problems and was very team-oriented. He was also greatly appreciated by his clients, with whom he established strong relationships.

On a personal level, Marc was an extensive traveler, a fine gourmet and a superb wine connoisseur. He was known throughout the Montréal office as a kind-hearted giant. Laid back and approachable, he was always willing to teach and help colleagues and always appreciated the help he received from others. A kind word, a thank you note and sometimes even a small gift were sure to follow with Marc. He was truly a class act. But above all of this, Marc was a family man. His wife, two children and four grandchildren were always his priority.

In February 2010, the Montréal office organized a fundraising event in his name. Our goal was to donate an Acculis Microwave Tissue Ablation System (the medical device that helped treat his cancer) to the Royal Victoria Hospital. People – partners, lawyers, employees and friends alike – responded to our call in such great number and with such generosity that we managed not only to raise enough money to buy the equipment, but also to create a fund to assist patients who could not afford to pay for the treatment. Marc was extremely and visibly touched by this gesture, which was just our way to thank him for the way he had touched us all.

Marc will be dearly missed by all of us and his kindness, altruism and great determination in his battle against cancer will never be forgotten.

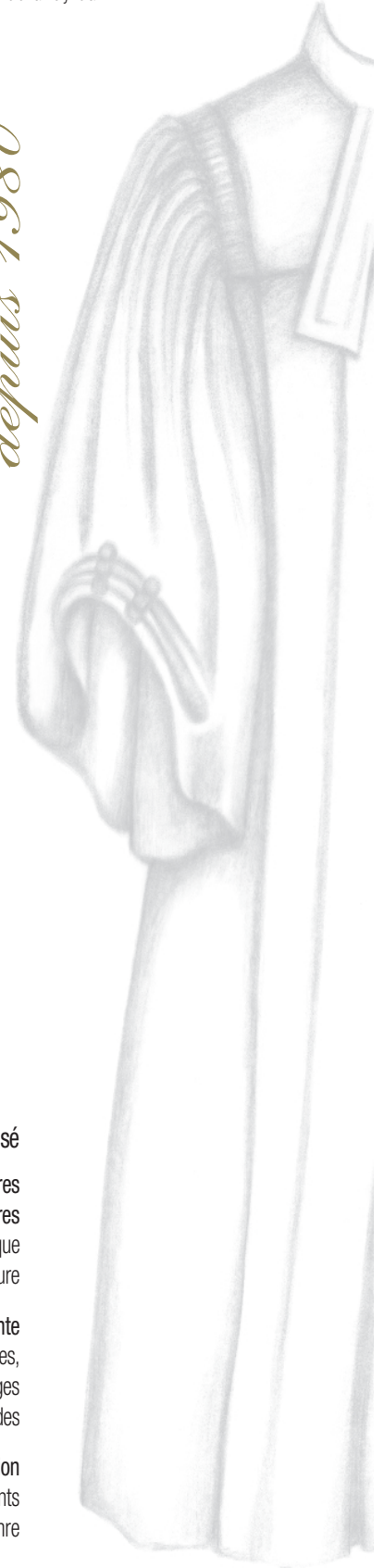
We express our heartfelt condolences to his wife Claudette Couture and his children, Chantal and Christian, as well as his four beloved grand-children.

We will miss you, dear friend!

André

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

In Memoriam

Me Marc Brière, avocat nommé juge au Tribunal des Travail en 1975 jusqu'à sa retraite en 1999, est décédé à Montréal, le 31 décembre 2010. Il avait repris la pratique du droit et s'intéressait à sa passion politique en animant un forum sur l'indépendance du Québec. Il avait 81 ans.

M Paul-Emile L'Ecuyer, âgé de 80 ans, est décédé le 11 janvier 2011. Juge retraité de la cour municipale de Châteauguay il avait joué un rôle important au sein du Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal. Il avait auparavant pratiqué le droit en matière de responsabilité civile près le commissariat aux incendies du district de Montréal.

Me Serge Desrochers, de Miller Thomson Pouliot (autrefois Pouliot Mercure) spécialiste du droit de la faillite est décédé à l'âge de 71 ans des suites d'un cancer.



Me Ronald Bourguignon, fondateur de L'Ex-libris Documentation juridique Inc, devenu avocat après une carrière dans l'enseignement collégial, est décédé d'un cancer au Pavillon des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 10 décembre 2010.

Décès de Me Louis-Rhéal Tremblay, avocat à la retraite de Repentigny



Me Louis-Rhéal Tremblay, avocat à la retraite de Repentigny, bien connu dans la région Lanaudière et de Montréal, s'est éteint en décembre 2010.

Son cœur a flanché lors d'une opération pour un cancer de la gorge. Il est photographié ici selon sa façon bien caractéristique avec son petit-fils, Me Louis-René Hébert du cabinet Lecours et Lessard de Montréal.

Langlois Kronström Desjardins procède à la nomination de quatre nouveaux associés

Le cabinet d'avocats Langlois Kronström Desjardins est heureux d'annoncer la nomination de quatre nouveaux associés au sein de son cabinet, dans ses équipes de droit des assurances, droit des affaires, et en litige civil et commercial. Hans Bois (Barreau du Québec, 1997). Hans Bois est un avocat de litige avec une expérience en litige civil et commercial, en responsabilité médicale et hospitalière, en blessures corporelles, en responsabilité civile générale et professionnelle et en droit des assurances. Hans représente des assureurs dans le cadre de réclamations soulevant des questions de responsabilité civile, responsabilité professionnelle et d'assurance. Marie-Geneviève Masson (Barreau du Québec, 1998). Marie-Geneviève Masson oeuvre essentiellement en litige commercial et corporatif. Son expertise en matière de gouvernance d'entreprise est souvent mise à profit dans des dossiers d'envergure. Sa pratique est surtout caractérisée par des dossiers soulevant des questions concernant les litiges entre actionnaires, les délits d'initiés, les devoirs et obligations des membres de la direction et des administrateurs et des obligations de divulgation en matière de valeurs mobilières. De plus, elle s'occupe de dossiers en droit commercial général et est impliquée dans des dossiers de recours collectifs. Justin Dépatie (Barreau du Québec, 2001). Justin Dépatie oeuvre principalement en litige commercial ainsi qu'en matière de restructuration et d'insolvabilité. À ce titre, il agit comme conseiller pour des institutions financières, des entreprises et des syndicats. Dans le cadre de sa pratique, Justin assiste sa clientèle dans plusieurs sphères de leurs activités tant au niveau juridique que d'affaires et est également appelé à la représenter fréquemment devant les instances judiciaires et d'arbitrage. François Mainguy (Barreau du Québec, 2002). François Mainguy pratique dans les domaines du droit de l'assurance, du litige civil et commercial, du droit des transports de même que des relations individuelles de travail. Il excelle dans l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies liées à la représentation judiciaire. Il agit notamment en défense dans le cadre d'importantes causes en responsabilité civile et professionnelle. « Nos quatre nouveaux associés sont dynamiques, talentueux et professionnels; leur savoir-faire a été maintes fois éprouvé dans des mandats complexes et d'envergure. Ils sont en mesure de conseiller notre clientèle de façon innovatrice, avec rigueur et expérience », a déclaré Jean-François Gagnon, associé directeur de Langlois Kronström Desjardins.

Dossier Madoff, l'argent est récupéré en partie

MANHATTAN U.S. ATTORNEY ANNOUNCES AGREEMENT TO RECOVER \$7.2 BILLION FOR VICTIMS OF BERNARD L. MADOFF'S PONZI SCHEME FROM ESTATE OF JEFFREY M. PICOWER

Multi-Billion Dollar Settlement To Benefit Madoff's Victims Is Largest Single Forfeiture Recovery In U.S. History

PREET BHARARA, the United States Attorney for the Southern District of New York, ORLAN JOHNSON, the Chairman of the Securities Investor Protection Corporation ("SIPC"), IRVING PICARD, the Securities Investor Protection Act ("SIPA") Trustee, JANICE K. FEDARCYK, the Assistant Director-in-Charge of the New York Field Division of the Federal Bureau of Investigation ("FBI"), and CHARLES R. PINE, the Special Agent-in-Charge of the New York Field Office of the Internal Revenue Service ("IRS"), Criminal Investigation Division, announced today that the estate of JEFFREY M. PICOWER has agreed to forfeit \$7,206,157,717 to the United States, represent-

ing all the profits that PICOWER withdrew over the years from Bernard L. Madoff Investment Securities LLC ("BLMIS"), the fraudulent investment advisory business owned and operated by BERNARD L. MADOFF. The distribution of funds to victims will be administered by IRVING H. PICARD in his dual capacities as the newly-appointed Department of Justice Special Master to assist the Department of Justice in connection with the victim remission proceedings and as the court-appointed trustee overseeing the liquidation of BLMIS under SIPA. The more than \$7.2 billion forfeiture announced today constitutes the largest single forfeiture in U.S. history, and will be used to compensate victims of MADOFF's fraud.

Mr. BHARARA said: "Today's truly historic settlement with the estate of Jeffrey Picower is a game-changer for Madoff's victims. By returning every penny of the \$7.2 billion her late husband received from BLMIS to help those who have suffered most, Barbara Picower has done the right thing. We will continue to work tirelessly with our partners from SIPC, the SIPA Trustee, the

Crites & Riddell
BASICS

Votre expert en fournitures juridiques

Reconnu à Montréal comme l'expert en index juridiques, **Crites & Riddell Basics** offre une gamme complète d'index pour combler tous vos besoins.

Livraison de papeterie même jour, disponible sur demande pour la région métropolitaine de Montréal, si commandé avant 10 h 30.

Pour plus de détails, communiquez avec notre service à la clientèle
T : 514 368.8641 ou 1 800 263.8641

F : 514 368.1212

crites@crites-riddell.com
www.crites-riddell.com

À votre service
Depuis 1911



FBI, the IRS, and the U.S. Marshals Service to track down any and all proceeds of Madoff's Ponzi scheme and return them to victims."

SIPC Chairman ORLAN JOHNSON said: "Since the discovery of the Madoff fraud, the United States Attorney, as well as the Trustee, Mr. Picard, his counsel, represented here by Mr. Sheehan, and SIPC personnel have worked relentlessly on the Madoff case. They have committed constant time, energy, and resources to benefit the victims of that fraud. The settlement announced today is an extraordinary achievement by all concerned. More than \$7 billion dollars will be distributed to the victims. We will seek to distribute these proceeds as quickly as possible. This is by far the largest asset settlement in the 40

M^e Luc Carbonneau

AVOCAT

1200, boul. Chomedey
Bureau 725
Laval (Québec)
H7V 3Z3

Téléphone : (450) 973-6050
Télécopieur : (450) 973-1006
Cellulaire : (514) 592-2965

year history of SIPC. The result we see today shows that SIPC and the Securities Investor Protection Act can meet the challenges they face. Prior to today, SIPC had already advanced over \$760 million to the Madoff victims. SIPC has also provided the financial wherewithal to conduct the research, investigation, and legal proceedings that led to this recovery, and, I am sure, will lead to other recoveries in the future."

SIPA Trustee IRVING PICARD said: "The importance of this settlement cannot be overstated, as it shows significant progress in our efforts to assemble the largest Customer Fund possible. Every penny of this \$7.2 billion settlement will be distributed to BLMIS customers with valid claims."

FBI Assistant Director-in-Charge JANICE K. FEDARCYK said: "Among the thousands of investors in the Bernard Madoff scheme were individuals so taken in by his confidence game that they invested the bulk of their net worth with him. The unprecedented settlement announced today means people who two years ago faced the devastating prospect of losing everything now stand to recover a significant portion of their investment."

IRS Special Agent-in-Charge CHARLES R. PINE said: "IRS Criminal Investigation has a unique role in Ponzi scheme related investigations. Our Special Agents come to the table with specialized talent and the ability to pour through transactional records, such as bank and brokerage account statements, and trace illegally earned income to other assets, such as cars, real estate,

jewelry, and other highly valued items. IRS Criminal Investigators and its law enforcement partners will continue to work diligently in recovering assets to their rightful owners in illegal financial schemes."

According to the Stipulation and Order of Settlement, and accompanying civil forfeiture Complaint, filed in Manhattan federal court today:

The investment advisory business of BLMIS was operated as a massive Ponzi scheme from at least as early as the 1980s, defrauding investors of billions of dollars. Rather than use client funds to invest in securities, as promised, BLMIS diverted those funds to (a) pay other clients' redemption requests; (b) fund transactions to disguise BLMIS's fraud; and (c) enrich Madoff, his family, and his associates. In order to support the lie that BLMIS was operating a legitimate investment advisory business, BLMIS created and disseminated fictitious account statements that, among other things, showed trades that never actually took place. During the course of the fraud, MADOFF's clients lost approximately \$20 billion in funds they invested with BLMIS.

Since at least the late 1970s, JEFFRY M. PICOWER was an investor in BLMIS, holding an account in his own name and controlling accounts held by various individuals and entities. Over the course of his 30-plus year relationship with BLMIS, PICOWER withdrew a net total of \$7,206,157,717 in profits from BLMIS. When MADOFF was arrested in December 2008 and

his fraud was revealed, it became clear that PICOWER - like all of BLMIS's investors who withdrew more money than they invested - had profited at the expense of more recent BLMIS investors.

PICOWER died in October 2009. In his will, PICOWER sought to establish a charitable foundation, which was to receive the overwhelming majority of his fortune, and continue his lifelong dedication to philanthropy and to funding medical research. In order to resolve potential civil claims by the Government against PICOWER's estate, and to enable the creation of the foundation called for in PICOWER's will, the estate, through PICOWER's widow BARBARA PICOWER, has agreed to give up the entire net total of any and all funds that PICOWER or any related entity received from BLMIS. The Settlement contains no finding or admission of fault against PICOWER, and his estate has claimed that neither PICOWER nor any of the related entities participating in the settlement had any involvement in, or knowledge of, MADOFF's fraud.

The United States Attorney's Office will use funds forfeited in the settlement announced today to compensate victims of MADOFF's fraud. Last week, in connection with a \$625 million settlement involving the Office, the SIPA Trustee, and CARL SHAPIRO and his family, MR. BHARARA announced that the Department of Justice had appointed IRVING H. PICARD as Special Master to oversee the process of remission or mitigation under the forfeiture laws. PICARD is already serving as the court-appointed trustee

for BLMIS under SIPA. Under the terms of today's settlement, and a related settlement submitted to the United States Bankruptcy Court for the Southern District of New York, PICARD will administer \$5.0 billion of the funds being returned to Madoff's victims by the PICOWER estate through the SIPA liquidation proceedings. He also will administer the remaining approximately \$2,206,157,717 through the Department of Justice's remission or mitigation process.

Mr. BHARARA praised the work of SIPC and the SIPA Trustee. He also thanked the Federal Bureau of Investigation, the Internal Revenue Service, Criminal Investigation Division, the Securities and Exchange Commission, and the United States Marshals Service. Mr. BHARARA also thanked the U.S. Department of Labor's Employee Benefits Security Administration and Office of the Inspector General for their work in this matter. Finally, he thanked the Department of Justice's Asset Forfeiture and Money Laundering Section for their assistance.

This case was brought in coordination with President BARACK OBAMA's Financial Fraud Enforcement Task Force, on which Mr. BHARARA serves as a Co-Chair of the Securities and Commodities Fraud Working Group. President OBAMA established the interagency Financial Fraud Enforcement Task Force to wage an aggressive, coordinated, and proactive effort to investigate and prosecute financial crimes. The task force includes representatives from a broad range of federal agencies, regulatory authorities, inspectors general, and state and local law enforcement who, working together, bring to bear a powerful array of criminal and civil enforcement resources. The task force is working to improve efforts across the federal executive branch, and with state and local partners, to investigate and prosecute significant financial crimes, ensure just and effective punishment for those who perpetrate financial crimes, combat discrimination in the lending and financial markets, and recover proceeds for victims of financial crimes.

LBC International Inc. <i>Expertise comptable spécialisée dans les litiges et réclamations d'assurance</i>		
Juricomptabilité		
Spécialistes dans l'établissement de quantums		
Montréal	Emile Bassila, C.A. • EJC Alain David, C.A., CFE Arthur Lavigne, C.A. • EJC	Eleni Chilakos, C.A. Claude Gélinas, C.A., PAA Alain Viger, C.A. • EJC
Bureaux Canadiens	Téléphone	Télécopieur
Montréal	(514) 866-5431	(514) 866-8800
Toronto	(416) 596-1000	(416) 596-0469
Calgary	(403) 299-0560	(403) 299-0566
Vancouver	(604) 683-5877	(604) 683-6701
Courriel: aviger@lbcintl.com		
1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 710, Montréal (Québec) H3G 1R8		

Récupération de 580 G US\$ dans l'affaire Madoff

Madoff trustee, SIPC announces \$550 million recovery agreement
with Carl Shapiro, Robert Jaffee and related entities

Irving H. Picard, a partner with Baker & Hostetler LLP and the SIPC Trustee for the liquidation of Bernard L. Madoff Investment Securities LLC ("BLMIS") joined with the Securities Investor Protection Corporation (SIPC) in announcing today that he has entered into a \$550 million settlement agreement with the family of Carl Shapiro. The agreement resolves the Trustee's potential claims against the Shapiro Family and its related entities. The \$550 million will be added to the fund of customer property being assembled by the Trustee for equitable distribution to customers of BLMIS with valid claims.

A motion for approval of the settlement was filed today with the United States Bankruptcy Court for the Southern District of New York. A copy of the settlement motion is available on the Trustee's website at <http://www.madofftrustee.com/> or on the Bankruptcy Court's website at <http://www.nysb.uscourts.gov/>; docket number Bankr. S.D.N.Y., No. 08-01789 (BRL). The Bankruptcy Court will hold a hearing for approval of the settlement motion on December 21, 2010.

The filing states that \$38 million of the \$550 million settlement payment represents the full amount that the Trustee demanded from Robert Jaffee in connection with his role with Cohmad Securities Corporation ("Cohmad"), as well as all amounts he withdrew from Madoff since the 1980s.

"This agreement represents a financially rewarding outcome and it is a strong example of the progress we are making in assembling the largest fund possible for the benefit of BLMIS customers with valid claims," said Mr. Picard.

Securities Investor Protection Corporation Board Chairman Orlan Johnson said: "The Trustee used the legal tools made available under the Bankruptcy Code and SIPC to benefit the victims here. The Madoff case is now entering a new phase. I hope this marks the beginning of a period that will see many such settlements."

SIPC President Stephen Harbeck added: "The actions of the Trustee and his attorneys once again demonstrate exactly how the Securities Investor Protection Act is intended to work. SIPC has advanced the administrative expenses for the investigation, factual discovery, and legal proceedings for the benefit of Madoff's customers. The Trustee has used those funds to generate a substantial fund that can be used to help put Madoff customers on the road to the maximum possible recovery."

"The global nature of the settlement allows the Trustee to avoid the complications associated with litigating against and collecting judgments from numerous Shapiro BLMIS account holders and permits swift recovery of an amount which exceeds the current net worth of Carl J. Shapiro, Ruth E. Shapiro, and Robert M. Jaffee, combined," said David J. Sheehan, counsel for the Trustee and a partner at Baker & Hostetler LLP, the court-appointed counsel for the Trustee.

"The payment of \$38 million by Mr. Jaffee is particularly gratifying, as that amount exceeds the Trustee's demand for all fees paid to him as well as all of his withdrawals—including both fictitious profits and principal—from his own BLMIS accounts dating back to when those accounts opened," said Oren Warshavsky, a partner with Baker & Hostetler LLP and a lead attorney on the settlement team. "In satisfying the Trustee's demand in full, Mr. Jaffee has

distinguished himself from the other officers and directors of Cohmad, who have yet to recognize any culpability for their involvement in recruiting victims for Madoff."

Carl Shapiro was one of BLMIS's earliest investors. He maintained accounts with BLMIS in his own name, in the name of family members and various trusts, limited liability companies, partnerships, and corporate entities, some of which were established in the early 1960s. Mr. Jaffe, his son-in-law, began working for Cohmad in the late 1980's.

In addition to Mr. Sheehan and Mr. Warshavsky, the Trustee acknowledges the contributions of the Baker & Hostetler LLP attorneys who worked on this settlement agreement and filing: Thomas Lucchesi, Lauren Resnick, Tracy Cole, Seanna Brown, and Marc Hirschfield.

The settlement filed today by the Trustee also states that the Shapiro Family has separately agreed with the United States Department of Justice to settle civil forfeiture claims for an additional payment of \$75 million, bringing the total amount paid by the Shapiro Family to \$625 million, of which \$550 million will be paid to the Trustee for the BLMIS Customer Fund.

Décès de Audrey Best-Bouchard

Le décès aujourd'hui de notre estimée collègue, Audrey Best-Bouchard, nous remplit de tristesse. Elle était à l'emploi du cabinet depuis 2000. Tout au long de ces années, elle a su nous communiquer sa joie de vivre, son humour, ses qualités de cœur et sa grande empathie. Son décès prématuré crée un grand vide dans la famille Heenan Blaikie.



Roy L. Heenan, président et associé fondateur du cabinet, se souvient de cette femme remarquable : « Audrey nous manquera beaucoup. Elle était une avocate exceptionnelle, mais c'est principalement sa personnalité dynamique et attachante que nous garderons en mémoire. Il est très difficile d'accepter un tel décès alors qu'il y a deux mois seulement, elle était parmi nous à travailler avec énergie et enthousiasme. »

Dans ces circonstances difficiles, Heenan Blaikie tient à offrir ses condoléances les plus sincères aux proches d'Audrey, particulièrement à ses deux garçons, Alexandre et Simon, ainsi qu'à Lucien.

APART'HOTEL LASCAÑAS ★★★★★

Nouvelle direction
Chef cuisinier italien

Se vendent appartements de 52 m² jusqu'à 700 m² à partir de 79 000 US\$

Location 1 nuit
39 US\$

Location 1 mois
600 US\$

Vente et Location d'appartements ★★★★★
Electricité 24h sur 24, TV, internet, sécurité et tranquillité
Unités de 1 ou 2 chambres avec cuisine, bar piscine, restaurant, boutique de mode, salon, dépanneur, massage professionnel, spa, blanchisserie, service de navette

(1) 809-571-1994 ou (1) 809-405-0728 www.lascañas.net

McCarthy Tétrault

nomme 31 nouveaux associés

McCarthy Tétrault est heureux d'annoncer l'admission de 31 de ses avocats aux statuts d'associé sans participation et d'associé avec participation au sein de son cabinet. Ces professionnels chevronnés, qui représentent l'ensemble des régions et domaines de pratique du cabinet, fournissent des services à toutes les catégories d'entreprises qui forment la clientèle diversifiée du cabinet.

« Chacun de ces avocats s'est distingué par un rendement exceptionnel auprès de nos clients, et je suis fier de les accueillir comme associés sans participation et comme associés avec participation », a déclaré Marc-André Blanchard, président du conseil et chef de la direction du cabinet. « Tous nos nouveaux associés excellent dans le service à la clientèle; ils gèrent efficacement les projets et produisent les résultats attendus par les clients. »

« Bon nombre de nos nouveaux associés ont entrepris leur carrière chez McCarthy Tétrault comme stagiaires », explique Paul Boniferno, leader national, Secteurs de pratique et capital humain. « Grâce à leur collaboration, à leur travail soutenu et au mentorat dont ils ont bénéficié, ils ont acquis une expérience solide qui leur a permis de devenir des avocats hautement qualifiés. Leur détermination et leur succès sont une source d'inspiration pour nous tous. Je suis vraiment honoré de les compter parmi mes collègues associés. »

De ces 31 avocats, 13 passent du statut d'associé sans participation au statut d'associé avec participation, et les 18 autres, qui étaient sociétaires, deviennent associés sans participation. Ces nouveaux associés joueront un rôle clé dans le succès du cabinet sur le plan de la prestation de services et du maintien de sa position de chef de file parmi les cabinets d'avocats du Canada. Les nouveaux associés, répartis par région, sont :

Montréal et Québec

Marie-Eve Bélanger, en poste à Montréal, exerce ses activités en litige civil et commercial ainsi qu'en responsabilité



*Débout à l'arrière : Marie-Eve Bélanger, Mathieu Dubord, Véronique Wattiez Larose
Assis : David Gray, Jean-Philippe Buteau, Philippe Cantin*

professionnelle (civile et disciplinaire). Marie-Eve est devenue associée sans participation. À Québec, le nouvel associé sans participation Jean-Philippe Buteau se spécialise dans les valeurs mobilières et les fusions et acquisitions, particulièrement dans le secteur minier, ainsi que dans les coentreprises, les regroupements d'entreprises, les placements privés et les appels publics à l'épargne. Philippe Cantin, également de Québec, devenu associé avec participation, concentre ses activités en droit civil, notamment la responsabilité professionnelle, surtout dans le secteur médical, et le litige en matière d'assurance. Le nouvel associé sans participation Mathieu Dubord exerce ses activités au sein du groupe des services financiers à Montréal. Il se spécialise dans le droit bancaire et le financement local et transfrontalier, particulièrement dans les secteurs du financement d'acquisitions, de projets et d'équipement ainsi que la réglementation des institutions financières,

y compris l'application de lois sur la protection du consommateur et sur les coûts d'emprunt. David Gray, nommé associé avec participation à Montréal, se concentre sur les litiges commerciaux. À Montréal, la nouvelle associée avec participation Mary Jeanne Phelan, se spécialise dans les prêts commerciaux et les opérations de crédit et portant sur les produits dérivés, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Véronique Wattiez Larose, en poste à Montréal, a également été nommée associée avec participation. À titre d'avocate et d'agent de marques de commerce, elle concentre sa pratique sur les fusions et les acquisitions, le capital d'investissement et les affaires commerciales de nature courante. Elle conseille en outre les clients sur tous les aspects commerciaux du droit de la propriété intellectuelle.

Toronto

Ana Badour, nommée associée sans participation, exerce ses activités dans les services bancaires et les opérations garanties, y compris les opérations transfrontalières et le financement d'acquisitions et de projets et les opérations de financement fondées sur des éléments d'actifs. Erica J. Baron, devenue associée avec participation, se concentre sur les différends commerciaux complexes, notamment les différends en matière immobilière, la responsabilité professionnelle et le droit de la santé, ainsi que des litiges complexes en matière de successions. Le nouvel associé avec participation Eric Block exerce ses activités dans les différends commerciaux complexes, notamment les recours collectifs en matière de responsabilité des fabricants, de concurrence et de valeurs mobilières. Le nouvel associé sans participation Andrew Colling-

Rapport de la Commission d'enquête sur le processus de nomination des juges

Les recommandations du Barreau du Québec sont retenues

Le Barreau du Québec accueille favorablement le rapport du commissaire Michel Bastarache et se réjouit du fait que l'essentiel des recommandations du Barreau du Québec ont été retenues. « Le public sort gagnant de cet exercice qui ajoutera de la transparence et de l'imputabilité au système actuel. Nous souhaitons que le gouvernement implante la majorité de ces recommandations avec diligence », soutient le vice-président du Barreau, Me Louis Masson, Ad.E.



« Des recommandations importantes suggérées tant par le Barreau du Québec que par des experts ont été retenues. La mise en place d'un organisme indépendant au mandat bien défini et diffusé publiquement, la publication des noms des membres du comité permanent de sélection, l'abolition de la banque de candidatures et une circulation très restreinte des noms retenus ainsi que l'augmentation des critères de sélection ne sont que quelques-unes des mesures qui amélioreront grandement la transparence du processus, réduiront la possibilité de nominations partisans et garantiront l'indépendance de la sélection », explique Me Masson.

Le Barreau est également heureux de constater que la recommandation numéro 10 rejoint la préoccupation du Barreau de favoriser la diversité. Ainsi, le rapport prévoit que les membres des comités de sélection seront sensibilisés à l'importance de la représentativité des femmes et des groupes minoritaires.

Rappelons que le Barreau du Québec a obtenu, le 15 juin dernier, le statut de participant à la Commission. Son mémoire a été déposé le 1er octobre dernier et est disponible sur son site Web : <http://www.barreau.qc.ca/actualites-medias/positions/index.html>

Sur le volet enquête, quant aux allégations de Me Bellemare, le Barreau du Québec soutient la conclusion du commissaire qui réitère que les juges en place sont compétents, indépendants et intègres.

« La justice est un service public. Sa légitimité repose sur la confiance du public. Sans elle, le système ne peut commander le respect et l'acceptation qui sont essentiels à son fonctionnement efficace. Les avancées proposées sont des plus importantes pour notre société et pour les valeurs démocratiques qui nous animent », conclut Me Masson.

wood se spécialise dans les partenariats public-privé, le développement de projets, la construction, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles commerciaux et la location d'immeubles commerciaux. Sarah Corman pratique le droit dans les litiges d'ordre général et se concentre dans les différends commerciaux, les recours collectifs, les fautes médicales et la responsabilité du fabricant. Sarah est devenue associée sans participation, tout comme Matthew Cumming, qui exerce ses activités dans le secteur général des sociétés et des valeurs mobilières, et plus particulièrement dans les fusions, les acquisitions et le financement d'entreprise.

Tzen-Yi Goh, devenu associé avec participation, pratique le droit dans le secteur immobilier commercial, notamment les ventes, les acquisitions et le financement garanti, la mise en valeur et la location d'immeubles commerciaux. Chris Hubbard, également devenu associé avec participation, se spécialise dans les fautes médicales et les litiges commerciaux et de sociétés complexes, notamment les recours collectifs, les différends entre actionnaires et les recours en cas d'abus, les différends contractuels, l'assurance, la responsabilité du fabricant et les rappels de produits. Le nouvel associé sans participation Brandon Kain exerce ses activités dans la recherche juridique d'ordre général. Il conseille les membres de nos bureaux de l'Ontario et de l'Ouest sur des questions de nature commerciale ainsi qu'en matière de litige. La pratique de la nouvelle associée sans participation Meighan Leon porte sur les litiges civils, et plus particulièrement sur les litiges commerciaux, la négligence professionnelle et les questions de propriété intellectuelle. La nouvelle associée sans participation Heather Meredith se spécialise dans les domaines de la faillite, de l'insolvabilité, de la restructuration et des litiges commerciaux, agissant pour le compte de débiteurs, de créanciers, de fournisseurs et d'institutions financières. Awanish (Awi) Sinha, devenu associé avec participation, se spécialise dans les litiges liés aux accords commerciaux, aux projets d'infrastructure, aux soumissions/offres, à l'approvisionnement et à la négligence professionnelle. Le nouvel associé sans participation Christopher Tanzola exerce ses activités en droit de la planification et du développement; il offre notamment des conseils et une défense relativement à des questions liées à l'approbation de projets de mise en valeur pour le secteur de l'aménagement et des clients institutionnels.

Calgary

TJ Kang, nommé associé avec participation, offre des conseils fiscaux tant à des sociétés ouvertes que fermées, en

matière de planification fiscale au pays et à l'étranger, de fusions et d'acquisitions, de réorganisations et d'opérations financières. Le bureau de Calgary compte également comme nouvel associé avec participation Robert Nearing, qui aide les clients dans les aspects fiscaux de structures de financement novatrices, de fusions, d'acquisitions et de réorganisations complexes, y compris dans des opérations transfrontalières et des restructurations au sein d'un groupe. Kara Smyth, également nommée associée avec participation, se spécialise dans les litiges d'ordre commercial et liés à la propriété intellectuelle.

Vancouver

David Crane exerce ses activités dans les domaines généraux du droit des sociétés et du droit commercial, en se concentrant sur les fusions et les acquisitions, le financement, la formation et la réorganisation d'entreprises commerciales, et l'impartition. David est devenu associé sans participation, tout comme son collègue Michael Feder. Michael pratique le droit dans les litiges d'ordre général, ce qui englobe tant les différends commerciaux que les questions de droit public. David Frost est devenu associé avec participation. David exerce ses activités avant tout dans les secteurs des sociétés et du commerce, des valeurs mobilières et des transactions liées au financement des entreprises. La pratique de la nouvelle associée sans participation Miranda Lam est axée sur les litiges complexes d'ordre commercial, notamment les valeurs mobilières, l'emploi et les litiges liés à la protection d'assurance, en plus des recours collectifs, des différends entre actionnaires et en droit immobilier. Robin Mahood, devenu associé sans participation, conseille des sociétés ouvertes et fermées d'un large éventail de secteurs, sur des placements de titres, des fusions et acquisitions, des questions de gouvernance d'entreprise, de transactions structurées et de financement par emprunt. Donovan Plomp, nouvel associé sans participation, représente et conseille des employeurs sur une vaste gamme de questions liées aux ressources humaines et au travail, notamment les relations de travail en milieu syndiqué, ainsi que les questions relatives au travail et à l'emploi dans les fusions, acquisitions et réorganisations d'entreprises. Cameron Whyte, avocat en droit immobilier et planification, se concentre sur l'acquisition, l'aliénation, le développement et le financement de projets de logements multifamiliaux et d'immeubles à revenus commerciaux. Cameron est devenu associé sans participation, tout comme Virginia Wigmore, qui conseille des clients sur des questions d'aménagement immobilier et d'acquisition, de développement, de construction et de vente de propriétés.

Ex-Stikeman Elliott

Me Christian Meighen joint McCarthy Tétrault



McCarthyTétrault est heureux d'annoncer que Me Christian Meighen s'est joint au cabinet à titre d'associé au sein du groupe du droit fiscal. La pratique de Me Meighen couvre le droit fiscal, plus précisément les fusions et acquisitions, de même que les réorganisations et restructurations de sociétés d'envergure nationale et internationale.

Me Meighen, qui a représenté de grandes sociétés canadiennes dans le cadre de fusions et d'acquisitions et qui a agi à titre de conseiller dans d'importantes opérations transfrontalières, collaborera étroitement avec les associés du groupe du droit fiscal du bureau de Montréal, notamment Me Frédéric Harvey, Me Guy Gagnon et Me Ylang Ha, complétant ainsi cette équipe de haut niveau.

« Le domaine dans lequel nous travaillons est complexe. Nos clients participent à des transactions nationales, transfrontalières et multiterritoriales dans le cadre desquelles les questions fiscales sont à l'avant-plan et représentent souvent l'élément décisif entre la réussite ou l'échec d'une entente, a déclaré Me Frédéric Harvey, associé de liaison du groupe du droit fiscal pour la région du Québec. Le domaine d'expertise de Christian et son expérience exceptionnelle en termes de conseils fiscaux et stratégiques lors d'opérations complexes font de lui un membre clé qui s'ajoute à point nommé à notre équipe. »

« Je suis extrêmement heureux de me joindre à une équipe qui jouit d'une aussi bonne réputation tant auprès des clients que de mes collègues, ajoute Me Meighen. Ensemble, notre vaste expérience et nos connaissances approfondies serviront à résoudre les enjeux fiscaux auxquels font face bon nombre de clients du cabinet. »

Me Meighen est chargé de cours dans le cadre du programme de maîtrise en droit (fiscalité) offert par HEC Montréal et la faculté de droit de l'Université de Montréal depuis 2003. Il est l'auteur et le coauteur d'articles et de présentations pour Lexpert et le congrès annuel de l'Association de planification fiscale et financière (APFF). Enfin, il est membre de l'Association canadienne d'études fiscales, de l'APFF et de l'Association du Barreau canadien.



Nomination de M^e Jocelyne Gagné

C'est avec fierté que la Fondation Paul Gérin-Lajoie accueille M^e Jocelyne Gagné, associée chez Lavery De Billy S.E.N.C.R.L., au sein de son conseil consultatif. Par son expertise en droit des affaires, M^e Gagné saura contribuer au développement de la Fondation au cours des prochaines années.

M^e Gagné se joint également au comité organisateur de **La grande soirée P.G.L. 2011** mettant en vedette Monsieur Yvon Deschamps, humoriste. Cette soirée se tiendra le 14 avril 2011 à l'hôtel Delta Montréal et les billets sont en vente au coût de 250 \$ auprès des membres du comité organisateur et à la Fondation Paul Gérin-Lajoie au 514 288-3888 poste 244.



L'éducation
pour tous

Lancement de la nouvelle image nationale de Miller Thomson SENCRL

Notre force : plus d'expérience, plus de clarté, plus de valeur

Le cabinet juridique national Miller Thomson SENCRL a procédé au lancement de sa nouvelle image de marque dont le slogan « Plus d'expérience. Plus de clarté. Plus de valeur. » est le reflet d'une équipe de plus de 450 avocats répartis dans neuf bureaux au Canada.

Cette nouvelle image nationale comprend une nouvelle identité visuelle, un nouveau site Web et des campagnes de communication et de marketing visant à réaffirmer notre manière d'exercer axée sur le progrès et la cohérence.

ROBIC accueille

Me A. Sasha Mandy au sein de son équipe des brevets



ROBIC, SENCRL est heureux d'annoncer l'arrivée de A. Sasha Mandy, avocat (Barreau du Québec, 2010) dans l'équipe des brevets. Sasha est titulaire d'un baccalauréat en génie aérospatial (B. Eng.) de l'Université de Carleton depuis 2006, d'un baccalauréat en droit (LL.B.) (2009) et d'une maîtrise en Common Law (LL.M., 2010) de l'Université de Montréal.

Sasha est spécialisé dans la poursuite de demandes de brevets et la rédaction d'opinions en brevetabilité, validité, contrefaçon et liberté de fabrication, plus particulièrement dans les domaines du génie mécanique, de l'aérospatiale et de la robotique.

Sasha s'est joint à l'équipe de ROBIC après son stage au sein du cabinet.

« Le cabinet a connu une formidable croissance grâce aux fusions réalisées depuis la fin des années 90 et cette redéfinition de l'image vise à renforcer la culture nationale qui a pris racine au sein du cabinet au cours des dix dernières années », déclare Gerald Courage, président de Miller Thomson. « Nous ne sommes pas simplement un groupe de bureaux dispersés dans le pays. Nos avocats partagent une vision, celle de s'engager à offrir chaque jour des conseils concrets, créatifs et à bon prix. »

Tout a commencé par Miller, Thomson, Hicks & Sedgewick, un groupe de six avocats de Toronto. Grâce à plusieurs fusions stratégiques avec d'autres cabinets bien établis dans d'autres provinces, le cabinet a connu une croissance considérable. Certains de ces cabinets étaient en activité depuis 150 ans. Aujourd'hui, Miller Thomson compte des bureaux à Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton, London, Kitchener-Waterloo, Guelph, Markham et Montréal.

« Miller Thomson a connu une croissance phénoménale au cours de la dernière décennie, affirme Gerald Courage. En fait, nous avons doublé nos effectifs au cours des cinq dernières années. Chaque fusion a été une occasion d'augmenter de manière stratégique nos capacités, notre expertise et nos ressources afin d'offrir des services toujours plus performants à un nombre toujours croissant de clients au Canada et à l'étranger. »

Pour la troisième année consécutive, Miller Thomson a eu l'honneur d'être désigné « cabinet de référence » dans le répertoire international du magazine Corporate Counsel, après un sondage effectué auprès des services des affaires juridiques des 500 plus grandes entreprises. Grâce à cette distinction, Miller Thomson fait partie d'un groupe exclusif de cabinets juridiques au service d'entreprises figurant au palmarès Fortune 500.

« Le lancement de notre nouvelle image souligne le début

de la prochaine étape, qui consiste à mener à bien nos ambitions de croissance » déclare Pierre Paquet, associé au bureau de Montréal, membre du comité exécutif et responsable national du développement des affaires et du marketing. « Notre approche fondée sur la sincérité, la fiabilité et l'ouverture permet de créer d'importantes occasions d'affaires sur les marchés canadiens et internationaux. Les clients nous font constamment remarquer notre attitude à la fois professionnelle et conviviale. Dans le contexte concurrentiel actuel, il s'agit d'un atout très précieux. »

Au cours des cinq dernières années, Miller Thomson est passé de 230 à plus de 450 avocats dont la priorité est de répondre aux besoins juridiques des entreprises canadiennes et étrangères.

Croissance du cabinet en un coup d'oeil

- 1999 Fusion avec Cook Duke Cox (Edmonton et Calgary)
- 2000 Fusion avec Swinton & Company (Vancouver)
- 2002 Fusion avec Sims Clement and Eastman (Kitchener-Waterloo)
- 2003 Fusion avec Kearns McKinnon (Guelph)
- 2005 Fusion avec Pouliot Mercure (Montréal)
- 2006 Ouverture du bureau de London, en Ontario

Miller Thomson propose une gamme complète de services juridiques, notamment des services de représentation et des conseils juridiques personnalisés aux entreprises, institutions financières, entrepreneurs, entités gouvernementales, organismes sans but lucratif d'envergure nationale et internationale, ainsi qu'aux particuliers.

Hugues G. Richard de ROBIC se joint à Neutrals en PI du Canada

Hugues G. Richard, associé chez ROBIC, s'enrôle, devient le premier membre de Neutrals en PI du Canada basé au Québec. Cette entité à but non lucratif, créée en 2010, est un regroupement de juristes de renommée se spécialisant en propriété intellectuelle. Elle a pour mission d'aider à résoudre les conflits relatifs à la propriété intellectuelle au moyen de la médiation plutôt que devant les tribunaux.



Selon Me Richard, « les clients ont exprimé leurs préoccupations devant la complexité et les délais importants liés aux litiges en propriété intellectuelle traditionnels, et l'objectif de Neutrals en PI est d'offrir une méthode alternative pour résoudre ces conflits de manière plus efficace et rapide que les tribunaux et à moindre coût ».

Fort de ses 40 ans d'expérience comme avocat, dont la grande majorité dédiée au domaine de la propriété intellectuelle, Hugues G. Richard est le seul médiateur accrédité par Neutrals en PI au Québec. Me Richard se spécialise en litige, droit transactionnel et conseil stratégique sur tous les aspects reliés à la propriété intellectuelle, domaine dans lequel il œuvre depuis plus de trente ans. Il est l'un des avocats les plus renommés en propriété intellectuelle au Canada et il est respecté nationalement et internationalement. Il est reconnu par plusieurs publications d'envergure telles que le Canadian Legal LEXPERT® Directory, The International Who's Who of Trademark Lawyers, The International Who's Who of Business Lawyers, PLC Which Lawyer?, Trade Mark Law Practitioners et Chambers Global.

Me Richard est un plaideur actif et un négociateur d'expérience dans le domaine du litige en propriété intellectuelle. Il a plaidé devant, entre autres, la Cour supérieure, la Cour d'appel du Québec, la Cour fédérale du Canada et la Cour d'appel fédérale. Il a également participé à de nombreuses représentations devant la Commission des oppositions des marques de commerce. Ces implications régulières et continues font en sorte que Me Richard possède une habileté aiguisée pour gérer, exécuter et négocier des procès.

En plus d'être membre de Neutrals en PI du Canada, Me Richard est arbitre accrédité auprès de centres d'arbitrage nationaux et internationaux hautement respectés, dont :

- OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle);
- NAF (National Arbitration Forum);
- BCIAC (British Columbia International Arbitration Center); et
- Résolution Canada Inc.

Son expertise et son savoir sont mis à contribution dans ses responsabilités auprès de ces centres d'arbitrage qui font appel à ses services régulièrement depuis dix ans. Un très grand nombre de décisions sur des conflits entourant les noms de domaine ont été rendues par Me Richard dans le cadre de ces mandats.

Deux spécialistes des marques de commerce chez Fasken Martineau lancent un livre

Fasken Martineau, cabinet d'avocats chef de file à l'échelle internationale en droit des affaires et en litige, est fier de souligner le lancement aujourd'hui du livre *Choisir et protéger ses marques de commerce : gérer efficacement ses marques en entreprises*. Coécrit par Jean-Philippe Mikus et Sébastien Roy, deux associés chez Fasken Martineau spécialisés en marques de commerce, le livre est publié aux Éditions Yvon Blais.

Cet ouvrage a pour but de sensibiliser les gens d'affaires et leurs conseillers, de même que tous ceux

qui gravitent de près ou de loin dans le champ de la propriété intellectuelle, aux enjeux de taille que comportent le choix et la protection des marques de commerce. À l'aide d'explications et d'exemples concrets, cet ouvrage vise à offrir des outils permettant l'élaboration d'une stratégie de protection de marques adaptée aux objectifs d'affaires des entreprises.

« Nos clients savent à quel point leurs marques de commerce sont intimement liées à la personnalité de

leur entreprise. Fasken Martineau est heureux de pouvoir compter sur des experts chevronnés comme Jean-Philippe et Sébastien, qui n'hésitent pas à partager leur connaissance et leur savoir-faire dans ce domaine », souligne Claude Auger, associé directeur du cabinet pour la région du Québec.

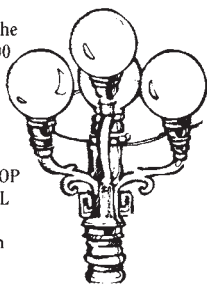
Le lancement aura lieu à 18h, aujourd'hui, dans les bureaux de Fasken Martineau à Montréal, au 800 Place Victoria, au 37^e étage de la Tour de la Bourse.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30

1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733



Lavery accueille John N. McFarlane et Paul K. Lepsoe à son bureau d'Ottawa

Lavery est heureux d'annoncer que les avocats John N. McFarlane et Paul K. Lepsoe et l'équipe du cabinet McFarlane Lepsoe d'Ottawa se sont joints au bureau d'Ottawa de Lavery. McFarlane Lepsoe, qui offrait une gamme étendue de services professionnels en droit des affaires, apporte une expertise complémentaire et recherchée par les entreprises.

« L'arrivée de McFarlane Lepsoe est un développement stratégique qui nous permet d'élargir notre offre de services et de renforcer nos compétences et nos ressources de soutien pour mieux répondre aux besoins de nos clients à Ottawa et dans l'Est de l'Ontario », a souligné Élise Poisson, associée directeur.

John N. McFarlane, qui est membre du Barreau de l'Ontario depuis 1977, se spécialise en droit des affaires, et notamment en transactions commerciales et d'entreprises, fusions et acquisitions, achat et vente d'entreprises, développement et licence de logiciels, impartition de services informatiques, et planification de successions et de transfert d'entreprises. Me McFarlane est aussi administrateur et membre de comités conseils de plusieurs sociétés.

Paul K. Lepsoe est devenu membre du Barreau de l'Ontario en 1988 après avoir complété sa formation juridique à l'université de Cambridge en Angleterre et au Dalhousie Law School de Halifax. Spécialisé en litige commercial, il représente une clientèle diversifiée principalement formée de sociétés privées et d'organismes à but non lucratif. Me Lepsoe a comparu devant des tribunaux fédéraux et provinciaux de même que devant des tribunaux administratifs.

Say-on-Pay: How Early Filers Are Responding

This week, the Security and Exchange Commission ("SEC") plans to adopt rules to implement Section 951 of the Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act ("Dodd-Frank Act"), which requires shareholder advisory votes to approve the compensation of executives (also known as say-on-pay votes), and shareholder advisory votes on the frequency of say-on-pay votes.

As say-on-pay is a relatively new experience for most companies, there are many questions related to the structure of say-on-pay proposals, what to include in the say-on-pay proposal, such as: what to recommend on the frequency of say-on-pay votes, and whether to recommend at all. In an effort to help companies answer these questions, Cogent has conducted a review of 147 proxy statements filed between December 1, 2010 and January 21, 2011 from companies filing proposals for a shareholder say-on-pay vote and a frequency of say-on-pay vote under the new regulations. The results of this analysis are provided to help companies understand what is currently happening in the market. When making decisions related to the say-on-pay proposals, companies should first consider the business case for the decisions, and secondly, the impact of external influencers such as ISS and large shareholders.

Say-on-Pay Proposals

To this point, there has been little guidance from the SEC on what the say-on-pay proposal should include or what it should look like. As companies tighten-up the Compensation Discussion and Analysis ("CD&A") section of the

proxy statement in light of the likely increased external evaluation caused by mandatory say-on-pay, questions abound as to how much, or how little, of the information from the CD&A should be included in the say-on-pay proposal. There is no one answer for all companies. Drafters of the say-on-pay proposal should consider what they are trying to accomplish through the proposal and who will be reading the proposal.

Cogent's analysis reveals that there is currently a wide range of practices related to say-on-pay proposals. Of the 147 companies filing a say-on-pay proposal, 126 included a description of the executive compensation program on which shareholders would be voting. Of those including a description, the content ranged from one sentence giving a brief overview to multiple pages containing charts and graphs. The table below highlights Cogent's findings:

Description of Pay Practices Included on Say-on-Pay Proposal

Detailed Description- 50 (34%)

Brief Overview -76 (52%)

Reference to Compensation Disclosures - 21 (14%)

Frequency of Say-on-Pay Proposals

A more straightforward, yet no less difficult decision for companies is what to recommend to shareholders regarding the vote on the frequency of say-on-pay, or whether to recommend anything at all. Again, companies should consider what they are attempting to accomplish through this recommen-



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTREAL & TORONTO
1-888-232-6729

dition, and, perhaps even more importantly on this vote, the impact of external influencers. Shareholder activists and influential proxy advisory firms such as ISS have been clear that their preference on the frequency of say-on-pay votes is annual. An annual vote does provide companies certain advantages: more consistent feedback from shareholders, a vote that is more aligned with the frequency of compensation decisions, and an approach that is supported by the policies of ISS and others. However, a biennial or triennial vote may be more beneficial to companies in that it reduces the administrative time and effort associated with the say-on-pay vote, including soliciting of shareholder communication prior to the vote. Additionally, companies may feel that a triennial vote is more aligned with the long-term nature of their compensation programs.

As with the structure of say-on-pay proposals, there is currently a wide range of practices regarding the frequency of say-on-pay proposals. Of the 147 proposals reviewed, 131 companies included a recommendation from the company of the frequency of say-on-pay votes, with 16 companies making no recommendation. The table below highlights Cogent's findings:

Company Recommendation on Frequency of Say-on-Pay Vote

Annual - 41 (28%)

Biennial - 13 (9%)

Triennial - 77 (52%)

None - 16 (11%)

As companies prepare for the first season of mandatory say-on-pay, Cogent advises that companies should first consider the business case for all decisions related to say-on-pay and say-on-pay frequency proposals. As the review of current market practices indicates, there is no one best approach for all companies.



TARZI

Solde de fin de saison

**Profitez de 50%
de rabais sur notre
collection automne-hiver**

BAUMLER FÉRAUD

BRUNO
SAINT HILAIRE



navigare



GREEN COAST®
VOYAGING OUTRIGERS

Lundi au samedi de 10h à 18h | Dimanche de 10h à 15h

Rendez-vous: service à domicile ou au bureau

Richard | 514.497.9743 • Daniel | 514.235.7385 • Gary | 514.862.8854

Kathleen | 514.739.6298 • Louise | 514.349-2387

www.tarzi.ca

3850, rue Jean-Talon Ouest, Bureau 109, VMR (Québec) H3R 2G8 | 514.739.6298

Jusqu'où vous mèneront vos épargnes de retraite actuelles?

Chez Services financiers ABC, nous croyons pouvoir vous aider à aller plus loin, grâce à des options de placement sélectionnées avec expertise pour leur combinaison de frais de gestion minimales, de stabilité et de rendements à long terme.

Pour en savoir davantage ou adhérer à un REER, un Compte d'épargne libre d'impôt de SFABC ou les services bancaires en ligne, composez le 1 888 707 2911 ou visitez le www.barfinancial.com.



CBAfinancial
services



services
financiersABC

Pour des Juristes, par des juristes

Les frais associés à vos placements peuvent varier et le rendement du régime n'est pas garanti. Le Régime d'épargne retraite SFABC (REER) est offert par le biais des Solutions Épargne et retraite collectives de la Financière Manuvie, unité d'entreprise exploitée au sein de la Financière Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers). Les frais de gestion des placements sont associés aux fonds distincts offerts par le biais de ce régime. Pour en savoir davantage, passez au www.barfinancial.com.